

VENDREDI 19 JUIN 2015 COURRIER PICARD

ST-QUENTIN-LAMOTTE

Spectaculaire mais pas grave

Hier, un accident impliquant trois véhicules, s'est produit dans le centre-bourg. Pas de blessé. Page 11



FEUQUIÈRES-EN-V.

La visite du grand patron

Pierre Gattaz a visité, avec admiration, l'usine de boîtes aux lettres Decayeux, ce jeudi 18 juin. Page 11



VILLES SŒURS

Tout pour la musique

Une quarantaine de concerts est proposée. Criel commence ce soir. Suivront Le Tréport, Eu et Mers. Page 19



SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

Le baliseur Somme II, monument préféré des Français ?

Une équipe de télévision réalise depuis hier un sujet sur le baliseur Somme II, choisi pour représenter la Picardie dans l'émission de France 2, « Le monument préféré des Français ».

L'ESSENTIEL

- **L'émission télé** « Le monument préféré des Français » sera diffusée sur France 2 en septembre, au moment des Journées du Patrimoine. Elle est animée par Stéphane Bern.
- **La Picardie** sera représentée par le baliseur Somme II. 22 monuments sont en lice, un par région.
- **Le reportage** consacré au bateau a été réalisé hier et aujourd'hui, à Saint-Valéry.
- **Le vote** par internet sera ouvert du 23 juin au 29 juillet.



Paule Porquet, présidente de l'association, et Jean-Charles Fournier, ancien marin, devant la caméra de Morgane Production.

« C'est génial de représenter la Picardie avec un bateau. Le patrimoine maritime picard est relativement méconnu » Paule Porquet

d'émotion, raconte le travail à bord. Paule Porquet, présidente de l'association de sauvegarde, retrace l'histoire de ce bateau, classé, sauvé de la destruction puis restauré dans un chantier breton avant de revenir en baie, en 2009, comme bateau-promenade. Les deux salariés, Gilbert Gaffé, devenu son capitaine après 30 ans de pêche, et Michaël Lefevre, matelot et guide, chargé de commenter les sorties depuis cinq ans, sont filmés à la manœuvre, et expliquent leur rôle.

« Fierté »

Ils ont aussi accueilli une classe de 6^e du collège valéricain, invitée pour les besoins du tournage. « Nous avons choisi d'avoir du public, pour illustrer la vocation pédagogique du baliseur et de l'association, explique Alexis de la Fontaine. C'est également sympa d'avoir le regard d'adolescents. » Les fidèles du Somme II sont ravis de le montrer. « D'avoir été choisi, c'est déjà une grande fierté, sourit Paule Porquet, enseignante en retraite. C'est génial de représenter la Picardie avec un bateau. Le patrimoine maritime picard est relativement méconnu, alors qu'il y a plein de choses à dire. » Gilbert Gaffé enchaîne : « Cette émission est une belle surprise, la reconnaissance de notre travail. » Et d'ajouter : « C'est une fierté d'expliquer ce que faisait le baliseur, pour-quoi il a été classé. »

XAVIER TOGNI

► www.bateaubadesomme.com ; www.france2.fr

Plus qu'un bateau, c'est une véritable figure, « un personnage » incontournable de la baie, qui devrait crever le petit écran en septembre prochain. Le baliseur Somme II, âgé de 65 ans et classé Monument historique depuis 2000, a été choisi pour représenter la Picardie dans la deuxième saison de l'émission télé, *Le monument préféré des Français*, conçue par Morgane Production, diffusée sur France 2 et animée par Stéphane Bern, qui dévoilera le classement. Les téléspectateurs sont appelés à voter sur internet, à partir de mardi 23 juin, pour désigner leur favori.

Le Somme II, bateau de travaux, désormais dédié à la promenade, sera notamment confronté au belfroi d'Arras, à l'abbaye de Jumièges, à la gare maritime de Cherbourg, au viaduc de Millau, à la cathédrale du Puy, aux remparts de Saint-Malo, ou encore à Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille. « La société de production prospecte, puis ses choix sont validés par France 2. L'idée est qu'il y ait de la diversité », explique le journaliste Alexis de la Fontaine. Son collègue, Jérémie About et

lui, sont depuis hier à Saint-Valéry-sur-Somme, et jusqu'à aujourd'hui pour réaliser « la carte postale » de 4 minutes 30, consacrée au baliseur et à son environnement. Ils sont épaulés par un drone, qui tourne des images aériennes. « L'an dernier, il y avait aussi des poids-lourds

en lice, mais ce n'est pas le plus connu qui a été choisi. C'est le monastère royal de Brou, à Bourg-en-Bresse, rappelle Alexis de la Fontaine. Car, localement, il y a eu une forte mobilisation. Tous les monuments ont leur chance. Le Somme II n'est pas le plus imposant, mais il

peut être le coup de cœur. » Seul monument mobile, il est surtout défendu par une équipe de passionnés, « qui le font vivre, qui l'aiment ».

Ils apparaissent d'ailleurs dans le film. Jean-Charles Fournier, embarqué pendant 20 ans sur le baliseur et qui revient avec une pointe

Un navire « beau, puissant, généreux »

Le baliseur Somme II, bateau en bois de 17,50 m, a servi en baie de 1950 à 1999, pour déplacer les bouées de balisage marquant le chenal. La présidente de l'association Somme II, Paule Porquet, rappelle que le navire a été conçu par l'ingénieur valéricain, François Dallery, et spécialement adapté au site. Pouvant rester échoué entre deux marées, d'un tirant d'eau très faible, il est aplati, trapu et solide, grâce à un cadre métallique à l'intérieur de sa coque en bois. Son moteur est également impressionnant, avec son bruit caractéristique. Un navire exceptionnel selon Paule Porquet. Qui s'enflamme : « Il est beau, solide, puissant,

généreux. » « Il y a une relation qui s'établit avec ce bateau, assure Michaël Lefevre. Il a une âme. »

Grâce à l'association, le baliseur a été classé monument historique en juin 2000. Il a été aussi restauré dans un chantier naval de Lorient, de 2007 à 2009, puis est revenu à Saint-Valéry-sur-Somme. Le Somme II est propriété du Conseil général (devenu départemental). Sa gestion commerciale est assurée par le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral picard. Mais l'association Somme II mène toujours des actions pour la promotion de ce navire et du patrimoine maritime.